

La Palice, les gens ont l'air de ne pas comprendre pourquoi il y a du chômage. Alors, cette taxe se paie au détriment de la construction en général et de l'embauche en particulier, de sorte que lorsqu'on présente, en paroles, des projets pour diminuer le chômage, on présente en fait des mesures qui l'augmentent.

C'est pourquoi je crois que le gouvernement est en mesure d'abolir cette taxe de 11 p. 100. Il devra le faire avant longtemps, parce que l'industrie va aller très mal.

Je désire maintenant aborder une autre question qui a trait aux cultivateurs de l'Est. Malgré ce que le premier ministre a dit, il devient évident, à la face de tout l'Est du Canada, que le parti au pouvoir, comme celui qui l'a précédé, ne s'intéresse pas et ne s'occupe pas de l'agriculture de l'Est. C'est devenu patent. On a essayé de camoufler cette attitude sous d'autres noms, d'autres phrases, d'autres manœuvres. Nous, du Québec, constatons, de même que les autres provinces de l'Est, que l'agriculture ne semble pas intéresser le gouvernement du tout, non pas qu'elle ne soit pas rentable au point de vue économique, mais parce qu'elle ne l'est pas sur le plan électoral. Dans la province de Québec, les gens finissent toujours par voter «libéral» même si le gouvernement ne s'occupe pas des cultivateurs.

Dans les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard, les mêmes idées prévalent et même s'il n'est pas question de les aider spécifiquement sur le plan agricole, leurs citoyens trouvent toujours d'autres raisons pour voter pour les vieux partis. Alors, je soumets que malgré qu'il ne soit pas nécessaire, au point de vue politique, d'aider les cultivateurs de l'Est du Canada, le gouvernement devrait les aider de façon plus particulière. Le ministre actuel de l'Agriculture n'est pas capable de répondre aux questions qui relèvent de l'Ouest. Comment peut-on espérer qu'il puisse répondre à celles de l'agriculture de l'Est?

Quant au nouveau ministre des Forêts et de l'Aménagement agricole, on sait ce que cela veut dire. On a l'impression que les cultivateurs de l'Est ne sont pas plus avancés qu'ils ne l'étaient auparavant.

J'aimerais maintenant dire un mot sur les armes nucléaires. Beaucoup de gens ont traité la question. Ces armes sont très dangereuses et peuvent amener la destruction massive des peuples. Ça c'est clair pour tout le monde! Bien que les rayons-X, la cigarette et l'alcool soient aussi très dangereux, ceci ne veut pas dire que l'on doive faire disparaître toutes ces choses-là, sous prétexte qu'elles sont dangereuses. De même, le pays

a besoin de se défendre. Le territoire nord-américain se doit de prendre des mesures modernes et ne pas essayer de se défendre avec des baïonnettes, comme en 1914. Toutefois lorsqu'on nous offre des armes qui sont désuètes, des armes qui ne valent rien et qui coûtent des millions de dollars, le mieux est de ne pas les accepter. Ce n'est pas une question de dire que l'on veut ou que l'on ne veut pas de Bomarc; c'est la question de dire qu'il ne faut pas dépenser de l'argent pour des futilités et ce tant qu'on n'aura pas prouvé que les armes nucléaires sont des choses indispensables et qu'on a les moyens de se les procurer.

A mon avis, le gouvernement doit s'opposer à l'acquisition et à l'entreposage d'armes nucléaires. D'ailleurs, avant la dernière session, le Crédit social réclamait l'institution d'un comité indépendant de la défense.

Or, ce comité a été créé et il a fonctionné d'une façon merveilleuse sous la présidence d'une personne très compétente, peut-être pas dans le domaine de la défense, mais en ce qui a trait à la fonction d'un comité. Tous ses participants ont été très sérieux et je peux le dire car je n'en faisais pas partie. Ces gens-là sont en mesure de déterminer quelle devrait être la politique de défense du Canada, et lorsque ce comité fait un rapport complet, à mon avis, on devrait accepter ses recommandations car des études ont été faites de façon très sérieuse.

J'aimerais aussi dire un mot au sujet de la motion de méfiance présentée par le parti conservateur. On est en train de laisser croire que ceux qui vont voter contre cette motion sont favorables à la taxe de 11 p. 100.

M. Grégoire: C'est vrai.

M. Marcoux: L'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), lui-même, a dit tantôt que ceux qui voteront contre leur sous-amendement sont contre un plan d'assurance-santé. Il ne faut pas oublier que si toute la Chambre acceptait une motion de méfiance, non seulement on aurait une taxe de 11 p. 100, non seulement on n'aurait pas de plan d'assurance-santé, mais on n'aurait plus de gouvernement. Si on pense qu'en acceptant cette motion de méfiance on abolira cette taxe, on se trompe, car on n'aura même plus de gouvernement pour voter des lois.

Pendant, certains journalistes et commentateurs de la radio et de la télévision ont réussi, par diverses élucubrations qui sont peut-être aussi d'ordre diplomatique, en prenant probablement exemple sur nos politiciens, à faire croire aux gens que si l'on votait pour ou contre un amendement, cela signifiait qu'on était pour ou contre le texte de l'amendement, alors que ce n'est pas le cas du tout. Si cet amendement est déclaré irrecevable par